

Mercredi 18 mai 2016



Bien vivre à Brest, à tout âge !

Adhésion de la ville de Brest au réseau francophone des villes amies des aînés

A Brest, on prend soin de tous

La ville de Brest a souhaité adhérer au réseau francophone des villes amies des aînés afin de renforcer son action sur l'adaptation de notre société et de nos politiques publiques aux enjeux du vieillissement. Avec cette adhésion, Brest s'engage dans un processus d'amélioration de la qualité de vie de ses aînés, et par voie de conséquence, de toute la population. La démarche engagée autour de « Bien vieillir » permet de mieux identifier les préoccupations des seniors afin de leur apporter des réponses concrètes sur le logement, la mixité générationnelle, l'accessibilité, etc. A titre d'illustration, sur le volet habitat, la ville de Brest a investi 17 millions d'euros pour le regroupement des résidences de Kermaria et Kerlevenez. Les travaux s'achèvent cet été pour une ouverture à la rentrée 2016. Le 18 mai, cette démarche globale sera partagée avec les habitants avec un regard bienveillant et positif sur le vieillissement.

Sommaire :

- Le réseau des villes amies des aînés, c'est quoi ? page 2
- Les seniors à Brest, quelques repères page 3
- La démarche « Bien vieillir » à Brest page 4
 - le résultat des enquêtes menées ces 5 dernières années page 4
 - les trois enjeux guidant la démarche page 5
- Des actions renforcées, nouvelles et expérimentales page 6

Vos interlocuteurs :

Ville de Brest : Bernadette Abiven, 1^{ère} adjointe au Maire de Brest, Isabelle Montanari, adjointe au Maire de Brest en charge de l'action sociale, Marie-Pierre Creff, adjointe au Maire chargée de la santé et des personnes âgées
Le Réseau francophone des villes amies des aînés www.villesamiesdesaines-rf.fr rfvada@gmail.com

Le réseau Ville amie des aînés, c'est quoi ?

Le vieillissement de la population et l'urbanisation représentent des défis considérables pour nos territoires. Afin de permettre aux aînés de vieillir du mieux possible, il est essentiel pour les villes de s'adapter pour mieux prendre en compte et anticiper le vieillissement. L'enjeu de cette initiative Ville Amie des Aînés portée par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) est ainsi de favoriser un vieillissement actif et en bonne santé afin d'intégrer au mieux nos aînés dans leur environnement quotidien et leur permettre de développer une vie citoyenne.

Un réseau d'échange et de partage

Le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés est une association créée en 2012. Dès 2013, elle est reconnue comme étant officiellement **affiliée à l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS)** qui est à l'initiative du réseau mondial Villes et Communautés Amies des Aînés.

Le Réseau Francophone accompagne les villes dans la démarche Villes Amies des Aînés initiée par l'OMS, en partie en leur proposant des outils tels que le Guide Français des Villes Amies des Aînés ou encore un site Internet : <http://www.villesamiesdesaines-rf.fr>

Il offre également l'opportunité de communiquer avec les autres villes déjà engagées dans cette dynamique via un **partage d'expérience**. Des liens privilégiés se tissent entre certaines villes, du fait de leur proximité géographique ou encore de leur taille par exemple, ce qui fait du RFVAA **un réseau de solidarité et d'entraide**. Le Réseau Francophone a également pour objectif de valoriser les actions entreprises dans les Villes Amies des Aînés et de proposer l'organisation d'événements nationaux et régionaux.

Une démarche globale autour de 8 thématiques

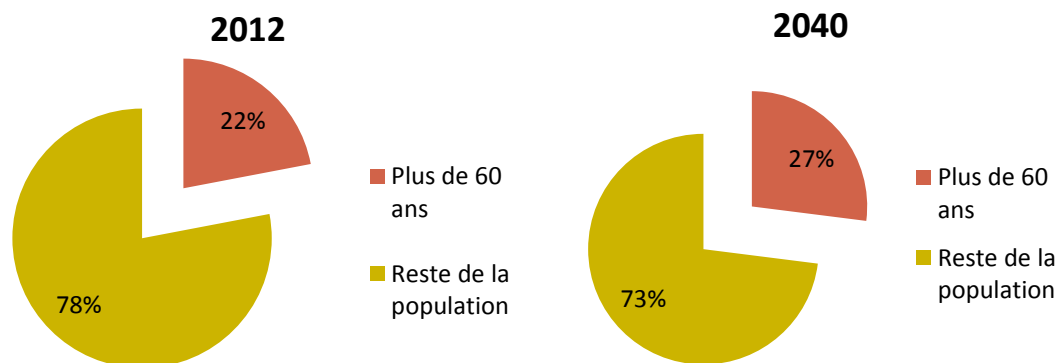
1. Espaces extérieurs et bâtiments
2. Transport et Mobilité
3. Habitat
4. Information et communication
5. Lien social et solidarité
6. Culture et loisirs
7. Participation citoyenne et emploi
8. Autonomie, service et soins

Au cœur de la démarche : la participation des habitants

La démarche Ville amie des aînés se veut participative, reposant sur une mobilisation de l'ensemble des parties prenantes. Elle se fonde plus particulièrement sur l'expérience des habitants et notamment sur celle des aînés, qui seront associés à l'élaboration de cette démarche.

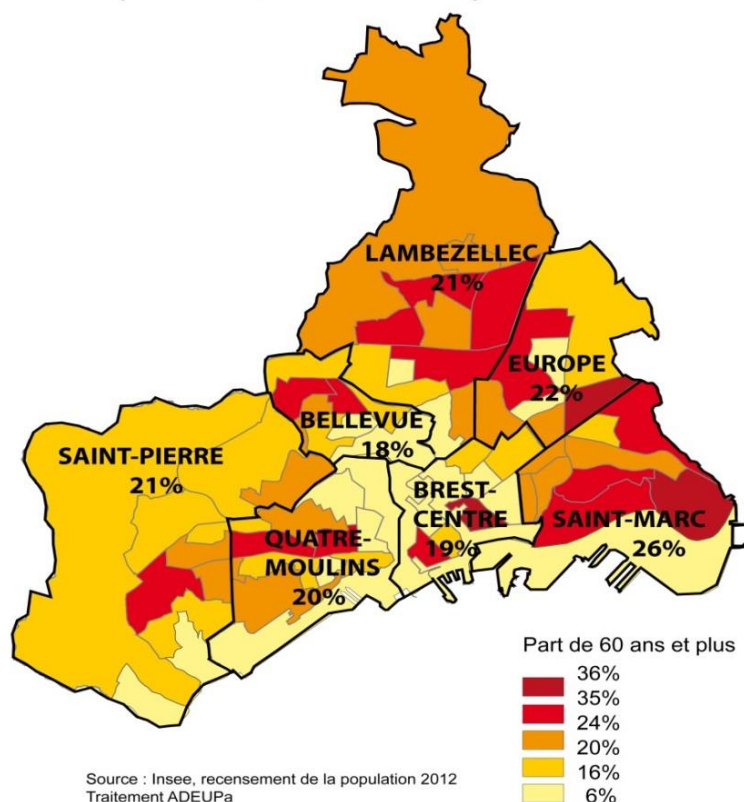
Les séniors à Brest : quelques repères

A Brest en 2012, d'après les sources Insee, la part des plus de 60 ans est **en moyenne de 21%**. A l'horizon 2040 ce taux passerait à **27%**.



A Brest, la part des plus de 60 ans varie selon les quartiers, les quartiers de St Marc et de l'Europe étant les deux quartiers les plus vieillissants.

Part de personnes de 60 ans et plus à Brest en 2012



La démarche « Bien vieillir » à Brest

HISTORIQUE DE LA DEMARCHE / LES POINTS CLES

- **Une démarche lancée depuis 2011**

Face au constat sur le vieillissement de la population et de la nécessaire adaptation de la société pour mieux prendre en compte et intégrer les aînés dans la cité, la ville de Brest a souhaité engager dès 2011 une démarche favorisant le « bien vieillir ». Cette démarche transversale à l'ensemble de la collectivité vise à favoriser la mise en œuvre d'actions permettant de mieux anticiper et prendre en compte le vieillissement dans les différentes politiques publiques.

Puisque « bien vieillir » ne signifie pas seulement « être en bonne santé » mais c'est aussi vivre dans un logement adapté, poursuivre des activités, entretenir des liens sociaux, se déplacer ... cette politique se décline donc par la mise en œuvre d'actions dans des domaines divers : l'habitat, les transports, le sport, la culture, l'accès aux nouvelles technologies, la participation citoyenne, l'action sociale, la santé...

Afin de formaliser cette démarche, un comité de pilotage composé d'élus et des différentes directions de la collectivité a été mis en place dès 2011. Ce comité de pilotage a retenus 3 axes de travail afin que la ville de Brest puisse accueillir au mieux les populations les plus âgées. (*cf. enjeux détaillés page suivante*).

- **Des enquêtes pour mieux connaître les besoins des aînés sur le territoire**

Afin de mieux identifier les besoins des aînés sur le territoire, plusieurs enquêtes ont été réalisées depuis 2011 par l'ADEUPa (Agence d'Urbanisme du Pays de Brest). Ces études s'intègrent soit dans le cadre de l'analyse des besoins sociaux menée par le CCAS ou dans le cadre du contrat de territoire entre Brest métropole et le Conseil départemental du Finistère.

L'objectif de ces enquêtes était de mieux identifier les effets du vieillissement sous un angle large et transversal en incluant les aspects liés aux modes de vie (habitat, déplacement, vie familiale et sociale...). Différentes études ont été réalisées :

- Premier observatoire du vieillissement (juin 2013)
- Enquête sur le « bien vieillir » à Brest à destination des 60-74 ans (septembre 2013)
- Enquête sur la précarité des seniors brestois du point de vue des associations (décembre 2013)
- Analyse des revenus des plus de 60 ans à Brest (décembre 2013)
- Second observatoire du vieillissement (octobre 2014)
- Etude sur l'habitat des seniors (octobre 2014)
- Enquête sur la mobilité des seniors sur la métropole (décembre 2015)

L'ensemble de ces études est téléchargeable sur le site de l'ADEUPa : <http://www.adeupa-brest.fr/>

Ces enquêtes ont permis de mettre en exergue un certain nombre d'informations :

Mobilité :

- Sur l'ensemble des utilisateurs des transports en commun de la métropole seulement **6% ont plus de 65 ans**
- La voiture : moyen de transport préféré des seniors
- Les freins repérés : sortir « seul » ou dans des lieux trop fréquentés, peu de bancs

Habitat :

- La majorité des seniors de la métropole (70%) vivent dans de grands logements, souvent peu adaptés. Faible anticipation de l'adaptation des logements à la perte d'autonomie.
- La part des personnes vivant seules croît avec l'avancée en âge.

Lien social :

- Des seniors socialement actifs à Brest
- 24% des 60-74 ans déclarent ressentir un sentiment de solitude malgré la présence d'un réseau familial ou de voisinage.
- Une faible anticipation du vieillissement au sein de cette tranche d'âge (60-74 ans).

• **2016 : Brest, une ville amie des aînés à construire avec les habitants**

Fort de son engagement dans cette démarche et afin de poursuivre les réflexions et les actions menées, la ville de Brest a souhaité dans cette continuité adhérer au réseau francophone des villes amies des aînés.

Cette adhésion a été **votée à l'unanimité par le conseil municipal du 17 décembre 2015.**

Elle s'inscrit donc dans la continuité de la démarche brestoise et a pour objectif de favoriser un partage d'expériences avec d'autres villes françaises également adhérentes au réseau, mais aussi de valoriser l'implication de la ville de Brest et les actions mises en œuvre sur le territoire.

Cette démarche s'inscrit également dans une réelle volonté de favoriser la participation des aînés et plus largement de tous les brestois dans la construction des actions mises en œuvre. Il s'agit d'imaginer avec les habitants et les différents acteurs la ville de demain, adaptée aux aînés. Cette démarche participative constituera une des premières étapes à mettre en œuvre à l'issue de cette adhésion.

UNE DEMARCHE QUI S'ARTICULE AUTOUR DE TROIS ENJEUX

Trois axes de travail ont été retenus et validés par le comité de pilotage « Bien vieillir » en 2011, ceux-ci s'intègrent dans les 8 thématiques définies dans la démarche ville amie des aînés :

1. Pour que chacun puisse vivre le plus longtemps possible dans un habitat choisi et adapté

- Développer une offre de logements alternatifs à Brest répondant aux besoins des personnes et à leur projet de vie
- Accentuer la promotion des nouvelles technologies favorisant le maintien à domicile
- Développer les actions en matière d'aide aux aidants (mieux prendre en compte les besoins des aidants)

2. Pour que chacun puisse vivre pleinement dans la ville

- Transports/ déplacements : solutions alternatives aux transports classiques
- Aménagement urbain / Accessibilité (information et communication sur les nouveaux aménagements et la démarche d'accessibilité)

3. Pour que chacun puisse vivre activement sa citoyenneté et entretenir des liens sociaux

- Promouvoir une retraite active basée sur le bien-être et le plaisir, dans un objectif de vivre ensemble dans la ville
- Encourager et accompagner les actions d'utilité sociale
- Adapter l'offre culturelle, sportive et de loisirs à la perte d'autonomie.

Des actions renforcées, nouvelles ou expérimentales

La mise en œuvre de la démarche « bien vieillir » à Brest se traduit par des actions concrètes dont voici quelques exemples :

ENJEU 1 : POUR QUE CHACUN PUISSE VIVRE LE PLUS LONGTEMPS POSSIBLE DANS UN HABITAT CHOISI ET ADAPTE

Développement du projet « AMALYS » (téléviseurs connectés) à la résidence Proudhon

Au titre du soutien à l'innovation résidentielle et de la lutte contre l'isolement des personnes âgées, Brest métropole a souhaité initier le développement d'une plateforme de services permettant de faciliter le quotidien des personnes âgées vivant seules à leur domicile. Cette plateforme baptisée « AMALYS » est expérimentée actuellement auprès des locataires de la nouvelle résidence seniors « Proudhon » (gérée par BMH) sur le quartier de St Martin. Créée par Télécom Bretagne, cette plateforme a pour objectif de faciliter l'autonomie des personnes âgées à domicile en leur permettant d'accéder à un maximum d'informations via leur téléviseur connecté. Dans la pratique, le locataire de la résidence peut, avec sa télécommande se connecter à un portail de services en ligne afin de consulter sa messagerie, regarder les photos partagées par sa famille, s'informer sur les prochaines activités organisées sur le quartier, contacter des professionnels ou associations pour se renseigner sur diverses démarches, consulter des informations en matière de santé... Le déploiement de cette plateforme est envisagé dans les trois années à venir au domicile de 500 personnes âgées du parc BMH de la métropole.



Autres actions s'intégrant dans l'enjeu 1 :

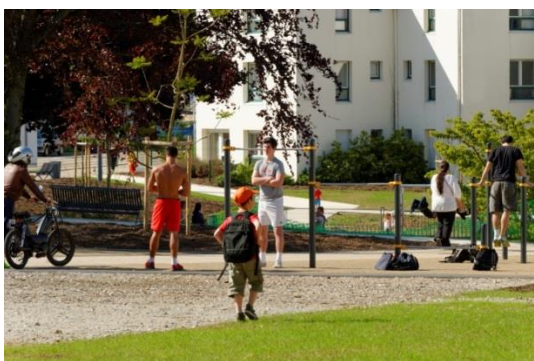
- Développement du dispositif d'aide aux aidants (service de soutien psychologique) au sein des 5 communes du CLIC mutualisé (Brest, Gouesnou, Guipavas, le Relecq-Kerhuon et Plouzané)...
- Ouverture en fin d'année 2015 de la nouvelle résidence senior à l'îlot Proudhon gérée par Brest métropole habitat (45 logements).



ENJEU 2 : POUR QUE CHACUN PUISSE VIVRE PLEINEMENT DANS LA VILLE

Aménagement du jardin Jegaden sur le quartier de Recouvrance

Réalisé en 2013, l'aménagement du jardin Jegaden a été porté par Brest métropole, en concertation avec le conseil consultatif de quartier, les représentants des équipements publics de proximité et la mairie de quartier des Quatre-Moulins. Le souhait était de créer un lieu d'échanges et de convivialité intergénérationnel accessible aux personnes à mobilité réduite. Adossé à l'EHPAD Louise Le Roux, le jardin est composé d'un espace de jeux rénové pour les enfants de 1 à 12 ans, d'un espace vert qualifié, de bancs, d'une aire multisports, d'un espace de musculation urbaine, d'une zone polyvalente (pour les manifestations et la pratique de sports doux). Il constitue également un lieu de balade agréable pour les résidents de l'EHPAD.



Autres actions s'intégrant dans l'enjeu 2 :

- Réalisation d'une enquête sur la mobilité des seniors sur la métropole par l'ADEUPa en décembre 2015
- Action « roulez jeunesse » développée par l'Office des retraités de Brest,
- Développement d'une carte interactive en matière d'accessibilité
- Mise en place en cours d'un parcours d'activité santé seniors au foyer logement de Poul ar bachet et prochainement à la résidence de Kerlevenez
- Réalisation d'aménagements en matière d'accessibilité sur les quartiers de St Marc et de l'Europe.

ENJEU 3 : POUR QUE CHACUN PUISSE VIVRE ACTIVEMENT SA CITOYENNETE ET ENTRETENIR DES LIENS SOCIAUX

Le réseau voisin'âge accompagne les aînés à des activités

Piloté par la ville de Brest en collaboration avec des équipements socioculturels et l'office des retraités de Brest le réseau voisin'âge rassemble des bénévoles qui souhaitent aider les personnes âgées isolées connaissant des difficultés de déplacement au sein de leur quartier. L'objectif du réseau est de lutter contre l'isolement des aînés en leur proposant un accompagnement à diverses activités de loisirs ou culturelles (clubs, théâtre, fête de quartier...). Les bénévoles peuvent également proposer des animations sur le quartier afin de favoriser le lien social (ciné-café, ateliers cuisine...). Le réseau voisin'âge est présent actuellement sur 5 quartiers de la ville de Brest : Centre-ville, St Marc, Europe, St Pierre et les quatre-moulins. Une extension à l'ensemble des quartiers de la ville est envisagée.

Autres actions s'intégrant dans l'enjeu 3 :

- Action « 1 jardin pour 2 » en partenariat avec l'association Vert le jardin.
Un bénévole et une personne âgée partagent un jardin et ses récoltes.
- Organisation de conférences « Jeudis des seniors » au sein des résidences de personnes âgées de la ville sur des thèmes divers.
- Développement d'ateliers cuisine pour les personnes âgées en lien avec le CLIC, des équipements de quartier, le réseau voisin'âge et une association d'aide à domicile.
- Action Bouquin'âge mise en place par la Médiathèque de St Marc.
- Service de bibliothèque à domicile ...

DE NOUVELLES ACTIONS

2016 : Une semaine bleue et un forum pluri-communal

Pour la première fois, la ville de Brest proposera cette année une semaine bleue (semaine dédiée aux personnes âgées et retraitées) qui se déroulera du **3 au 9 octobre**. Diverses actions seront proposées aux habitants tout au long de la semaine en lien avec différents partenaires (associations, équipements de quartier, établissements d'hébergement...).

Un forum pluri-communal entre les 8 communes de la métropole sera également proposé aux brestois dans le courant de cette semaine. Il se déroulera le **jeudi 6 octobre**. Ce forum portera plus spécifiquement sur le thème de la mobilité et proposera au public à la fois des stands d'information, des ateliers et des conférences.

2017 : Expérimentation du dispositif « Seniors en vacances » de l'ANCV (Agence Nationale des Chèques Vacances) afin de favoriser les départs en vacances des personnes âgées isolées et/ou ayant de faibles ressources.



CONTACT/ RENSEIGNEMENTS:

CLIC de Brest : 02 98 33 21 66 / antenne-clic@ccas-brest.fr